



Nouméa, lundi 1^{er} juillet 2019

Communiqué de presse

Parution du rapport Nouvelle-Calédonie 2018 (édition 2019) de l'IEOM

L'IEOM publie ce jour son rapport consacré à l'économie de la Nouvelle-Calédonie en 2018.

Ce document présente les caractéristiques structurelles du territoire (chapitre 1) et analyse les évolutions macroéconomiques (chapitre 2), sectorielles (chapitre 3), monétaires et financières (chapitre 4) de la Nouvelle-Calédonie en 2018.

- L'année 2018 peut apparaître avec le recul comme globalement satisfaisante sur le plan économique, si on se souvient des nombreuses craintes qu'elle cristallisait du fait de l'échéance électorale majeure de fin d'année, de la situation du marché du nickel, mais aussi sur un tout autre plan de la profonde réforme fiscale d'introduction de la Taxe Générale à la Consommation. Aucun des scénarios catastrophe évoqués et redoutés - troubles sociaux, retraits massifs de liquidités, départs en chaîne du territoire, arrêt des investissements, retrait d'un major du nickel, faillites d'entreprises en série - ne s'est matérialisé. L'année 2018 a été faiblement positive sur le plan économique, à l'image des années qui l'ont précédée depuis que la Nouvelle-Calédonie est entrée en 2012 dans un régime de croissance ralentie.
- Les finances publiques sont sous tension : le ralentissement de l'économie calédonienne a entraîné une diminution des recettes fiscales. En conséquence, la part de ces recettes reversée aux collectivités locales recule elle aussi. Cette enveloppe constituant la première recette de fonctionnement des collectivités calédoniennes (40 % en moyenne pour les communes et près de 70 % pour la Nouvelle Calédonie), son évolution conditionne fortement le dimensionnement des budgets.
- Sur le plan sectoriel, les évolutions sont globalement peu favorables. La remontée des cours du nickel et les records de production ne suffisent pas à détendre la contrainte financière des métallurgistes qui tentent de réaliser des gains de productivité et de revoir leur modèle économique. Le tourisme, après plusieurs années de croissance importante, semble marquer le pas. La confiance dans le BTP est en berne, le secteur manquant de visibilité sur les marchés futurs.
- Sur la période 2008-2018, l'activité bancaire et financière est soutenue : la croissance annuelle des encours sains octroyés aux agents économiques calédoniens par l'ensemble des établissements de crédit progresse de 5,3 % en moyenne chaque année, soit à un rythme nettement plus élevé que celui de l'évolution du PIB. La production de crédit est soutenue dans un contexte monétaire particulièrement accommodant, avec des taux directeurs historiquement bas et des mesures d'assouplissement. Par ailleurs, les engagements de modération des tarifs bancaires se poursuivent avec un nouvel accord signé en aout 2018. Combiné à un contexte de croissance économique affaiblie, ces éléments se traduisent par une baisse du PNB des établissements de crédit de la place, une situation plutôt peu fréquente.

Pour lire la publication : [Rapport annuel 2018 de l'IEOM – Nouvelle-Calédonie](#)

L'Institut d'Émission de l'Outre-Mer est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française et Wallis et Futuna) et assure l'émission de la monnaie ayant cours légal dans ces territoires, le franc CFP ; il veille au bon fonctionnement du système bancaire en liaison avec les organismes nationaux concernés ; il conduit la politique monétaire et joue un rôle d'observateur économique ; l'IEOM apporte aussi ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers.

Les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables librement sur le site www.ieom.fr

Contacts presse : Direction : 27.91.11, ieom-nc-direction@ieom.nc
Études et correspondant communication : 27.91.01, ieom-nc-communication@ieom.nc